



M. Gérald DARMANIN

Ministre de l'Intérieur  
et des Outre-Mer

Place Beauvau  
75 008 Paris Cedex 08

**Objet :** action sociale - dispositif Vacances Famille Solidarité

Certaines sections régionales interministérielles d'action sociale (SRIAS) ont mis en place depuis plusieurs années, l'action « Vacances – Familles – Solidarité » (VFS) qui permet à l'action sociale des administrations de l'État d'apporter une véritable aide en offrant une semaine de location de vacances aux agent.es et à leurs familles selon des critères définis par chaque SRIAS. Dans leur projet, les agent.es doivent prévoir la prise en charge des frais de déplacement et de vie quotidienne pendant le séjour.

La démarche VFS est destinée aux agent.es identifié.es par les services sociaux des administrations de l'État et en contact avec eux. Ce sont, ou plutôt c'étaient, les assistantes sociales qui faisaient le choix de proposer cette action aux familles, en se référant à plusieurs critères obligatoires.

En effet, la Coordinatrice Technique National du ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer (MIOM) a indiqué que les assistantes sociales du MIOM ne devaient pas instruire les dossiers issus de l'action sociale interministérielle ; que cette position était ferme et définitive, sans pour autant adresser d'écrit

Les conditions d'attribution de VFS stipulent que seules les assistantes sociales sont habilitées à donner visa aux dossiers de demande VFS. Cela n'a pas posé de difficulté les années précédentes. Et cela ne pose toujours pas de difficulté dans les autres administrations de l'État (Justice, Finances, Armées, Éducation Nationale...).

Ainsi, alors que les délais sont très contraints, les dossiers des agent.es du MIOM, sont réceptionnés sans visa mais mis en liste d'attente, dans l'espoir d'une solution rapide.

Devant cette situation qui crée une rupture d'égalité entre les agent.es du MIOM et des autres administrations, nous comptons sur votre diligence pour apporter une issue favorable à cette difficulté ; ne pouvant croire que l'action sociale n'est pas une priorité du ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer.

Nous restons bien évidemment disponibles pour échanger avec vous sur ce sujet.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Karine Tartas', is written over a light blue horizontal line.

Pour l'Union des syndicats CGT Intérieur

Karine TARTAS

secrétaire générale adjointe

**Copie à :-**

- Christophe DELECOURT et Céline VERZELETTI, co-secrétaires généraux de l'UFSE-CGT ;
- Didier MARTIN, secrétaire général du ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer;
- Frédéric VEAUX, directeur général de la police nationale ;
- Laurence MEZIN, directrice des ressources humaines ;
- Christophe LANTERI, sous-directeur de l'action sociale et de l'accompagnement du personnel ;
- Corinne GRUSZKA, conseillère technique nationale.